



Comment se déroule un procès civil devant le tribunal judiciaire ?

Actualité législative publié le **04/08/2024**, vu **52 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Comment se déroule un procès civil devant le tribunal judiciaire ?

- Le procès civil devant le tribunal judiciaire se déroule en trois phases : l'instruction, les débats et le jugement.
- Une fois l'instruction close par un juge, l'affaire est plaidée. Elle se déroule avec ou sans audience, au choix des parties.
- Dans l'ordre sont entendus l'avocat du demandeur, celui du défendeur et l'avis du ministère public.
- Sauf recours en appel, le verdict prononcé par le juge clôt le litige.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.vie-publique.fr/fiches/268545-comment-se-deroule-un-proces-civil-devant-le-tribunal-judiciaire>